



# perçu mensuel de la situation de l'emploi en Haute-Savoie

mars 2015

Taux de chômage  
4<sup>ème</sup> trimestre 2014



10 %



8.9 %



7.5 %

« un trimestre qui s'achève à la hausse »

Les évolutions d'un mois sur l'autre : données C.V.S.  
(Corrigées des variations saisonnières)

## Demande d'emploi de catégorie A

(Personne n'ayant exercée aucune activité, même réduite)

**+ 0,4%** Dans la continuité de février (+1,4%), les données relatives à la demande d'emploi de mars s'affichent à la hausse +0,4% soit 151 demandeurs d'emploi de plus en 1 mois. Le département compte ainsi, **37 012 demandeurs d'emploi** atteignant en mars 2015 un niveau jamais atteint.

Le rythme d'augmentation sur 1 mois est supérieur à la moyenne régionale (+0,1%) mais s'établit au même niveau que la moyenne nationale (+0,4%).

Ce sont les femmes qui affichent ce mois-ci la plus forte augmentation, laquelle reste cependant mesurée avec (+1,1%) de hausse chez les jeunes et (+1,2%) chez les plus de 50 ans.

## Demande d'emploi de catégories A B C

**Cat B** : personne ayant exercée une activité réduite de 78 h ou moins dans le mois.

**Cat C** : personne ayant exercée une activité longue de plus de 78h

**+ 0,7%**. En incluant les demandeurs cumulant chômage et emploi, le nombre total de personnes à la recherche d'un emploi est de **54 257**. Cette évolution mensuelle haussière situe notre département dans la moyenne rhône-alpine (+0,7%) mais au-dessus de la référence nationale (+ 0,5%).

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois			
CATEGORIE A (données CVS)			
	mars-15	variations	
		mensuelle	annuelle
Haute-Savoie			
<b>Hommes</b>	<b>19 350</b>	<b>0,0%</b>	<b>9,4%</b>
<b>Femmes</b>	<b>17 662</b>	<b>0,8%</b>	<b>4,7%</b>
< 25 ans	4 713	0,9%	3,5%
25 - 49 ans	23 941	0,2%	7,5%
50 ans et plus	8 357	0,8%	8,2%
Hommes < 25 ans	2 528	0,9%	7,1%
25-49 ans	12 473	-0,2%	9,7%
50 ans et plus	4 348	0,3%	9,8%
Femmes < 25 ans	2 184	1,1%	-0,4%
25 à 49 ans	11 468	0,7%	5,2%
50 ans et plus	4 009	1,2%	6,4%
<b>Ensemble de la catégorie A</b>	<b>37 012</b>	<b>0,4%</b>	<b>7,1%</b>

## Les tendances sur 12 mois (données CVS)

### Demande d'emploi de catégorie A

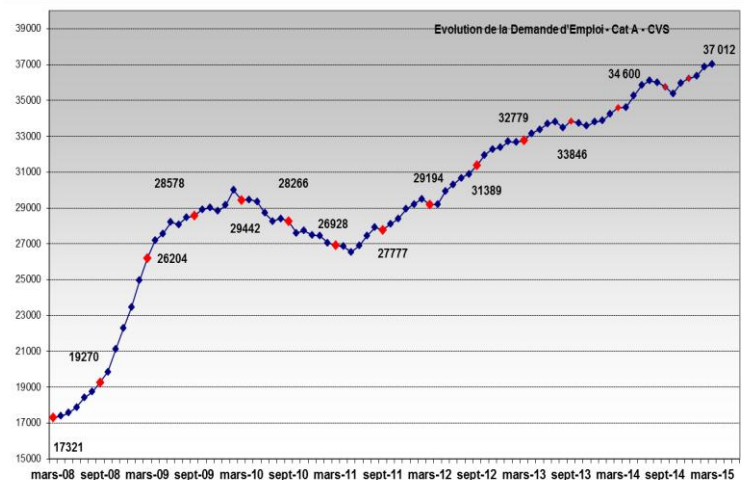
**+ 7,1%** Sur un an, le chômage s'accroît de 7,1% soit 2459 demandeurs d'emploi de plus et nous situe bien au-delà des évolutions régionale (+5,8%) et nationale (+4,9%).

Selon le genre et l'âge, les publics sont différemment affectés.

- Les **jeunes** avec 3,5% de hausse affichent l'évolution la plus contenue.
- Les **25-49 ans** s'inscrivent avec +7,5% au-dessus de la moyenne départementale
- Les **seniors** augmentent le plus fortement (+8,2%)
- L'évolution annuelle **hommes** (+9,4%) et **femmes** (+4,7%) se révèle contrastée.

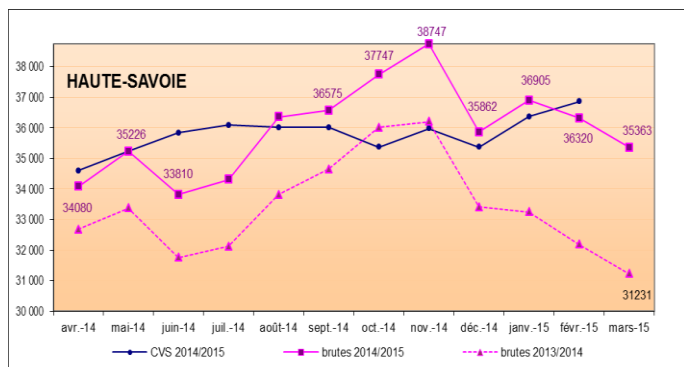
### Demande d'emploi de catégories A B C

**+ 10%** Cet indicateur positionne la Haute-Savoie là encore au-dessus des évolutions annuelles régionale (+8,2%) et nationale (+6,7%). Ce sont **4 954** personnes de plus qui sont venues s'inscrire à pôle emploi entre mars 2014 et mars 2015.



## Evolution annuelle en données brutes

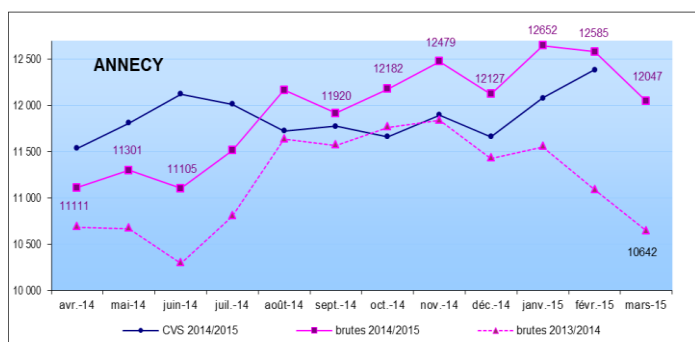
### Haute Savoie



Données brutes	mars-14	mars-15	variation sur un an
<b>HAUTE SAVOIE</b>			
Hommes	17 426	19 069	9,4%
Femmes	15 514	16 294	5,0%
Moins de 25 ans	4 184	4 324	3,3%
entre 25 et 49 ans	21 248	22 908	7,8%
50 ans et plus	7 508	8 131	8,3%
Chômeurs de longue durée (CLD)	9 634	10 775	11,8%
Chômeurs de très longue durée (CTLTD)	4 004	4 690	17,1%
<b>Ensemble de la catégorie A</b>	<b>32 940</b>	<b>35 363</b>	<b>7,4%</b>

## Evolution annuelle par Bassin en données brutes

### Le bassin Annecien



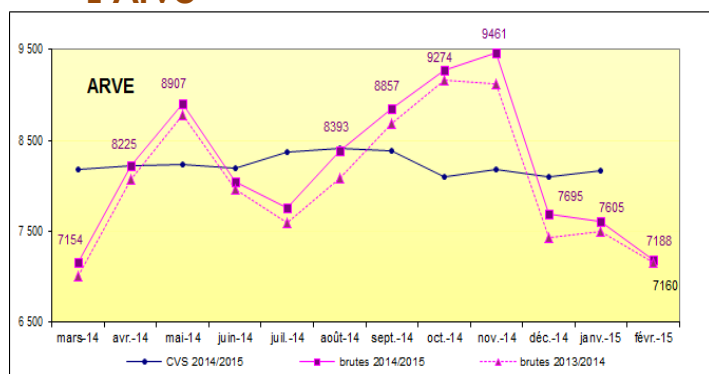
Données brutes	mars-14	mars-15	variation sur un an
<b>ANNECY</b>			
Hommes	5 844	6 448	10,3%
Femmes	5 351	5 599	4,6%
Moins de 25 ans	1 473	1 612	9,4%
entre 25 et 49 ans	7 213	7 735	7,2%
50 ans et plus	2 509	2 700	7,6%
Chômeurs de longue durée (CLD)	3 149	3 476	10,4%
Chômeurs de très longue durée (CTLTD)	1 353	1 492	10,3%
<b>Ensemble de la catégorie A</b>	<b>11 195</b>	<b>12 047</b>	<b>7,6%</b>

**+7,6%** Le bassin annécien évolue à un rythme légèrement supérieur à la moyenne départementale (+7,4%), mais enregistre la plus forte augmentation du chômage des jeunes (+9,4%) soit 6.1 points de plus que la référence haut savoyarde.

Les hommes sont plus fortement impactés que les femmes, (+10,3%) d'augmentation de la demande d'emploi masculine contre (+4,6%) pour la référence féminine.

Le **taux de chômage** au 3ème trimestre 2014 y est de **6,6%**, en légère progression par rapport aux 3 derniers trimestres, et le seul avec celui de la zone Mont-Blanc à être inférieur à celui de la Haute-Savoie 7,5%.

### L'Arve



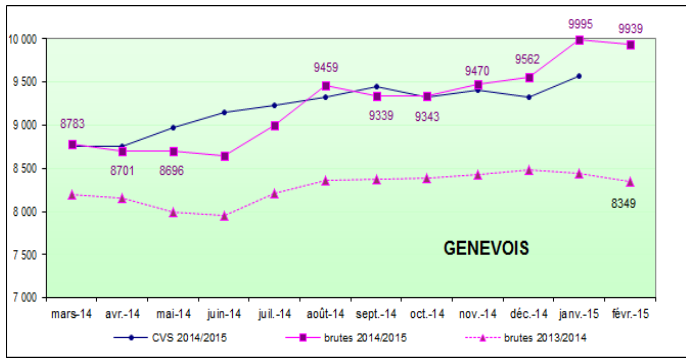
Données brutes	mars-14	mars-15	variation sur un an
<b>ARVE</b>			
Hommes	3 773	3 875	2,7%
Femmes	3 381	3 316	-1,9%
Moins de 25 ans	1 019	927	-9,0%
entre 25 et 49 ans	4 354	4 422	1,6%
50 ans et plus	1 781	1 842	3,4%
Chômeurs de longue durée (CLD)	2 328	2 355	1,2%
Chômeurs de très longue durée (CTLTD)	1 068	1 177	10,2%
<b>Ensemble de la catégorie A</b>	<b>7 154</b>	<b>7 191</b>	<b>0,5%</b>

**+0,5%** Relative stabilité pour l'Arve qui réalise ce mois-ci encore la meilleure performance du département s'agissant de sa capacité à contenir le nombre de ses chômeurs. Seul territoire enregistrant une baisse du chômage des jeunes (-9%), la progression des seniors y est la plus faible du département (+3,4%) ainsi que celle des chômeurs de longue durée (+1,2%).

Mais c'est aussi dans la vallée de l'Arve que le poids des seniors dans la demande d'emploi (26%) et celui des chômeurs de longue durée (33%) y sont les plus élevés (respectivement 23% et 30% en moyenne départementale).

Les **taux de chômage** du 3<sup>ème</sup> trimestre 2014 en progression par rapport au trimestre précédent, demeurent quant à eux en contraste : la **vallée de l'Arve** affiche avec **9,9%** un taux en légère augmentation et le plus élevé du département, alors que **la zone Mont Blanc** avec **6,4%** affiche un des plus bas de Rhône-Alpes.

## Le Genevois



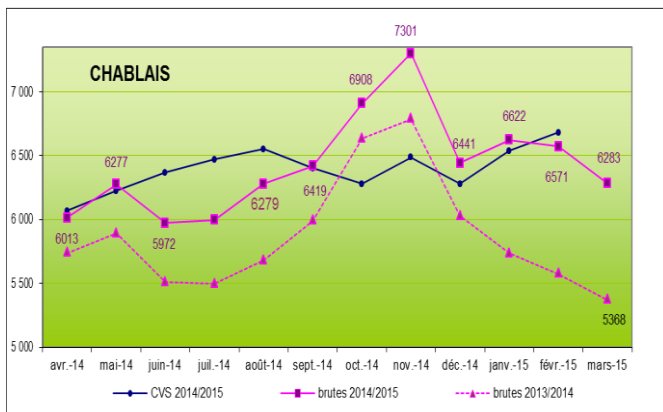
Données brutes	mars-14	mars-15	variation sur un an
<b>GENEVOIS</b>			
<b>Hommes</b>	4 698	5 324	13,3%
<b>Femmes</b>	4 085	4 471	9,4%
<b>Moins de 25 ans</b>	1 001	1 043	4,2%
<b>entre 25 et 49 ans</b>	5 900	6 655	12,8%
<b>50 ans et plus</b>	1 882	2 097	11,4%
<b>Chômeurs de longue durée (CLD)</b>	2 570	3 074	19,6%
<b>Chômeurs de très longue durée (CTLTD)</b>	998	1 263	26,6%
<b>Ensemble de la catégorie A</b>	8 783	9 795	11,5%

**+11,5%** Avec 1 012 chômeurs de plus en 1 an, le bassin genevois est encore une fois en tête des progressions en variation annuelle atteignant un nombre avoisinant les 10.000 demandeurs d'emploi. Toutes les catégories augmentent à un rythme supérieur aux évolutions départementales : les chômeurs de longue durée (+19,6%) et les seniors (+11,4%) enregistrent respectivement 7,8 et 3.1 points d'écart avec la moyenne des 4 bassins.

Une consolation cependant pour ce bassin aux évolutions inquiétantes, c'est dans le genevois que la part des jeunes est la plus faible dans la demande d'emploi (11%)

Le Genevois affiche au 3<sup>ème</sup> trimestre 2014, **un taux de chômage de 7,7%** en augmentation par rapport au dernier trimestre, et légèrement au-dessus de la moyenne départementale.

## Le Chablais



Données brutes	mars-14	mars-15	variation sur un an
<b>CHABLAIS</b>			
<b>Hommes</b>	3 099	3 396	9,6%
<b>Femmes</b>	2 678	2 887	7,8%
<b>Moins de 25 ans</b>	682	738	8,2%
<b>entre 25 et 49 ans</b>	3 765	4 058	7,8%
<b>50 ans et plus</b>	1 330	1 487	11,8%
<b>Chômeurs de longue durée (CLD)</b>	1 581	1 862	17,8%
<b>Chômeurs de très longue durée (CTLTD)</b>	583	755	29,5%
<b>Ensemble de la catégorie A</b>	5 777	6 283	8,8%

**+8,8%** Avec 506 demandeurs d'emploi de plus en une année, le bassin du Chablais à l'instar de son voisin genevois, enregistre une progression significative du nombre des seniors (+11,8%) et des chômeurs de longue durée (+ 17,8%) dont les augmentations sont supérieures au reste du département.

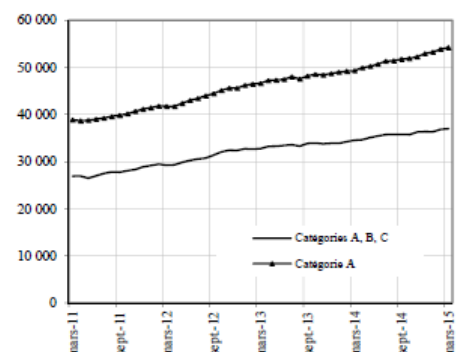
**Le taux de chômage (8,4 %)** au 3<sup>ème</sup> trimestre 2014, en augmentation par rapport au trimestre précédent, est également supérieur à la moyenne du département.

## CONCLUSION

Bien que les chiffres du chômage soient repartis à la hausse au terme de ce premier trimestre 2015, la conjoncture économique enregistre une tendance bien que contrastée selon le secteur d'activité, globalement positive et témoignant d'une amélioration de la situation des entreprises haut savoyardes (exception faite du secteur de la construction qui confirme ses difficultés).

La saison d'hiver a été plutôt bonne dans ce département touristique et l'industrie affiche des carnets de commandes, notamment à l'export, plutôt rassurants pour l'année qui vient. Autant d'indicateurs positifs qui ne doivent pas masquer les difficultés des chômeurs à retrouver une activité professionnelle dans un contexte de reprise dite « sans emploi » ou les dispositifs d'accompagnement renforcé des salariés privés d'emploi trouvent tout leur sens. C'est le cas notamment du dispositif rénové d'appui aux licenciés économiques, le contrat de sécurisation professionnelle dont les conditions d'accès et de mobilisation ont été révisées par les partenaires sociaux en janvier 2015 (cf page suivante).

**Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi, catégories A et A, B, C (données CVS)**



## LE CONTRAT DE SECURISATION PROFESSIONNELLE

### Le CSP en deux mots

Depuis le 1 septembre 2011, et en cas de licenciement économique, **les entreprises de moins de 1000 salariés** et toutes celles en liquidation ou en redressement judiciaire sont tenues de proposer à leurs salariés licenciés le Contrat de Sécurisation Professionnelle.

Le salarié dispose de **21 jours pour adhérer** ou non au CSP qui lui offre pendant 12 mois la possibilité d'un accompagnement renforcé vers une reprise d'activité, assorti de conditions d'indemnisation proches de son niveau de salaire précédent.

L'employeur qui **omettrait d'informer son collaborateur** de son droit au CSP **s'expose à une pénalité** pouvant aller jusqu'à l'équivalent de 3 mois du salaire brut du salarié licencié.

### Les nouveautés en 2015

La nouvelle convention signée par les partenaires sociaux le 26 janvier 2015 s'applique aux salariés compris dans une procédure de licenciement pour motif économique engagée à compter du 1er février 2015 :

**La condition d'ancienneté** dans l'entreprise qui licencie pour bénéficier du CSP passe de 1 an à **2 ans**.

**Le montant de l'indemnisation** versée aux adhérents CSP passe de 80% à **75% du salaire brut**

Une **prime de retour à l'emploi de 50% du reliquat de droits** à l'indemnisation CSP est reversée à l'adhérent s'il se reclassé avant le 10ème mois d'adhésion.

*Cette disposition est applicable à tous les bénéficiaires d'un CSP en cours d'exécution à compter du 1er mars 2015.*

La différence de salaire pour bénéficier de **l'indemnisation différentielle** (compensation de perte de revenu en cas de reprise d'activité moins bien rémunérée avant la fin de la période d'adhésion) **n'a plus de minimum** (15% auparavant).

**Le CSP peut être suspendu** autant de fois que nécessaire pendant la durée de l'adhésion pour tester une activité rémunérée, pour une période allant **de 3 jours à 6 mois maximum**.

Le CSP « glissant » : **la durée d'adhésion au CSP est augmentée du temps passé en période de travail** au-delà du 6e mois et dans la limite de 3 mois.

L'adhérent à **accès de droit à toutes les formations éligibles au Compte Personnel de Formation** si il existe un lien avec le projet.

### Dispositif expérimental

Il est mis fin à l'expérimentation sur l'accompagnement des salariés en fin de Contrat à Durée Déterminée ou de mission intérimaire, mise en place sur certains bassins dont la Haute Savoie, mais une nouvelle forme d'expérimentation voit le jour visant l'accompagnement des CDD de plus de 6 mois. La Haute Savoie est candidate.